

Notice descriptive

Prévue par l'article R. 261-13 CCH
et conforme au modèle type agréé par arrêté du 10 mai 1968



Avenue de Bardanac – 33 600 PESSAC

CAMPUS COMPOSTELLE

LOGEMENTS ÉTUDIANTS

Ind. 06

Date : 05/05/2026

SOMMAIRE

0. Généralités	3
1. Caractéristiques Techniques Générales De L'immeuble	4
1.1. Infrastructure	4
1.2. Murs Et Ossature	4
1.3. Planchers.....	5
1.4. Cloisons De Distribution	6
1.5. Escaliers	6
1.6. Conduits de désenfumage et de ventilation	6
1.7. Chutes Et Grosses Canalisations	7
1.8. Toitures.....	7
2. Locaux Privatifs Et Leurs équipements	8
2.1. Sols Et Plinthes.....	8
2.2. Revêtements Muraux (autres que : enduits, peintures, papiers peints et tentures)	8
2.3. Plafonds (Sauf Peintures, Tentures).....	9
2.4. Menuiseries Extérieures	9
2.5. Fermetures Extérieures Et Occultations, Protection Antisolaire.....	9
2.6. Menuiseries Intérieures	10
2.7. Serrurerie Et Garde-corps	11
2.8. Peintures, Papiers, Tentures	11
2.9. Équipements Intérieurs.....	12
3. Annexes Privatives	18
3.1. Caves, Celliers, Greniers.....	18
3.2. Boxes Et Parkings Couverts	18
3.3. Parkings Extérieurs.....	18
3.4. Jardins Privatifs, Terrasses Et Balcons	18
4. Parties Communes Intérieures a L'immeuble	19
4.1. Hall D'Entrée De L'immeuble, Espace boîtes-aux-lettres	19
4.2. Circulations, Couloirs Et Palier du Rez-de-chaussée	21
4.3. Bureau intendant	22
4.4. Salle de vie commune	23
4.5. Cuisine.....	24
4.6. Salle fitness	25
4.7. Espace coworking.....	26
4.8. Laverie.....	27
4.9. WC PMR	28
4.10. Local Réserve	29
4.11. Local Ménage	30
4.12. Cages D'escaliers.....	31
4.13. Circulations, Couloirs Et Paliers Dans Les étages	32
4.14. Logement gardien	33
4.15. Locaux Techniques.....	37
5. Équipements Généraux De L'immeuble	39
5.1. Ascenseurs	39
5.2. Sous-station Eau Chaude	39
5.3. Télécommunications	39
5.4. Réception, Stockage Et évacuation Des Ordures Ménagères	40
5.5. Ventilation mécanique Des Locaux	40
5.8. Alimentation En Eau.....	41
5.9. Alimentation En Gaz.....	41
5.10. Alimentation En électricité.....	41
6. Parties Communes Extérieures A L'immeuble Et Leurs Equipements.....	42
6.1. Local Des Ordures Ménagères	42
6.2. Locaux Vélo	42
6.3. Voiries Et Parkings.....	43
6.4. Circulation des Piétons.....	43
6.5. Espaces Verts	43
6.6. Aires de jeux et équipements sportifs	43
6.7. Éclairage Extérieur	44
6.8. Clôtures.....	44
6.9. Réseaux Divers	44
7. Table des annexes.....	45

0. GÉNÉRALITÉS

La présente notice a pour objet de définir les conditions techniques et les prestations avec lesquelles sera construit le programme immobilier.

Les termes de « Maître d'Ouvrage » désigneront la société EIFFAGE IMMOBILIER.

Les termes de « Gestionnaire » désigneront la société Néméa.

La construction sera conforme :

- Aux lois et réglementations en vigueur à la date de dépôt du permis de construire,
- A la réglementation environnementale 2020,
- Aux exigences de la certification NF Habitat HQE délivrée par Cerqual.

Les prestations, produits ou marques décrits dans la présente notice descriptive, sont donnés à titre indicatif et de références : ils pourront être remplacés le cas échéant par des produits de qualité équivalente y compris d'un point de vue environnemental. En conséquence, et sans que cela soit pour autant spécifié systématiquement, chaque produit cité sera prévu : « ou équivalent au choix du Maître d'Ouvrage ». Le Maître d'Ouvrage pourra également améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction ou des équipements.

Les matériaux « naturels » tels que les parquets, carrelages, faïences... peuvent présenter des aspects et des couleurs différents selon les approvisionnements. Sauf spécifications contraires dans la présente notice, le sens de pose des revêtements sera déterminé par le Maître d'Ouvrage.

Seront admises de plein droit toutes les modifications de structure et d'agrément apportées par l'Architecte ou le Maître d'œuvre d'exécution, au cours des travaux ayant pour but de résoudre un problème technique ou réglementaire, de répondre aux exigences pour l'obtention de la certification visée ou de compléter et parfaire l'harmonie de la construction.

Toute modification de revêtement de sol ne pourra entraîner de réclamation des acquéreurs situés à l'étage inférieur du lieu de la modification.

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DE L'IMMEUBLE

1.1. INFRASTRUCTURE

1.1.1. FOUILLES

Réalisées en pleine masse, en rigoles ou en trous, éventuellement en présence d'eau, afin de réaliser les fondations adaptées au projet. Les terres provenant des fouilles serviront pour le remblaiement sous la dalle du RDC, si leur qualité le permet ; le cas échéant, elles seront évacuées.

1.1.2. FONDATIONS

Réalisées selon les résultats des études de sol, de structures, et après validation du bureau de contrôle.

1.2. MURS ET OSSATURE

Les dimensions des éléments de structure sont déterminées par le bureau d'études d'exécution de structure, conformes à la réglementation en vigueur et validées par le bureau de contrôle.

1.2.1. MURS DU SOUS-SOL

Non prévu au programme.

1.2.2. MURS DE FAÇADES

Structure :

En béton armé et aggloméré de ciment ou en parpaings. Épaisseur selon calculs.

Isolation :

Doublage thermique intérieur. Localisation, épaisseur et nature choisies en cohérence avec les réglementations thermiques et acoustiques en vigueur et la qualité environnementale visée par le Maître d'Ouvrage.

Revêtements de façades :

Selon choix de l'Architecte, revêtements extérieurs de type :

- a) Murs, linteaux et trumeaux en béton peint et/ou en béton matricé peint,
- b) Remplissage éventuel en métal déployé et/ou ventelles,

Localisation et coloris selon choix de l'Architecte et du Maître d'Ouvrage.

1.2.3. MURS PIGNONS

Idem 1.2.2.

1.2.4. MURS MITOYENS

Sans objet.

1.2.5. MURS EXTÉRIEURS DIVERS (LOGGIA – SÉCHOIRS)

Idem 1.2.2.

1.2.6. MURS PORTEURS A L'INTÉRIEUR DES APPARTEMENTS (REFENDS)

Structure :

En béton armé. Épaisseur suivant calculs.

Isolation :

Si nécessaire, en cohérence avec les réglementations thermiques et acoustiques en vigueur et la qualité environnementale visée par le Maître d'Ouvrage.

1.2.7. MURS OU CLOISONS SÉPARATIFS

Entre logements contigus :

En béton armé ou cloison de type placostil SAD. Épaisseur selon calculs.

Ajout d'un isolant si nécessaire, localisation, épaisseur et nature choisies en cohérence avec les réglementations thermiques et acoustiques en vigueur et la qualité environnementale visée par le Maître d'Ouvrage. Épaisseur de la SAD selon étude acoustique.

Entre appartements et autres locaux (locaux communs, circulations communes, escaliers, ascenseurs, halls et locaux divers) :

En béton armé ou cloison de type placostil SAD. Épaisseur selon calculs.

Ajout sur mur béton armé d'un isolant en laine minérale ou PSE Ultra ThA si nécessaire, localisation, épaisseur et nature choisies en cohérence avec les réglementations thermiques et acoustiques en vigueur, la qualité environnementale et la performance énergétique visées par le Maître d'Ouvrage. Épaisseur de la SAD selon étude acoustique.

Entre autres locaux (locaux communs, circulations communes, escaliers, ascenseurs, halls et locaux divers) :

En béton armé ou maçonnerie ou cloison de type placostil SAD ou placostil SAA ou placostil 98/48 ou 72 mm d'épaisseur minimum selon besoins acoustiques.

Ajout sur mur béton armé ou maçonnerie d'un isolant en laine minérale ou PSE Ultra ThA si nécessaire, localisation, épaisseur et nature choisies en cohérence avec les réglementations thermiques et acoustiques en vigueur, la qualité environnementale et la performance énergétique visées par le Maître d'Ouvrage. Épaisseur de la SAD selon étude acoustique.

1.3. PLANCHERS

1.3.1. PLANCHERS SUR ÉTAGE COURANT

Dalles en béton armé surfacées coulées en place ou sur prédalles en béton armé ou précontraint, épaisseur selon calculs. Les prédalles seront admises avec traitement en finition lisse en sous-face des joints.

Les planchers pourront ponctuellement comprendre des retombées de poutres (environ 20 cm dans les logements) suivant calcul structure béton armé ou précontraint.

1.3.2. PLANCHERS SOUS BALCONS

Balcons :

En béton armé. Épaisseur selon calculs.

Les prédalles seront admises avec traitement en finition lisse en sous-face des joints.

Combles :

Sans objet.

1.3.3. PLANCHERS SUR LOCAUX COLLECTIFS, SOCIAUX, TECHNIQUES, ENTRÉES, CIRCULATIONS ET LOCAUX DIVERS CHAUFFÉS

Idem 1.3.1.

Ajout d'un isolant si nécessaire, localisation, épaisseur et nature choisis en cohérence avec les réglementations thermiques et acoustiques en vigueur et la qualité environnementale visée par le Maître d'Ouvrage.

1.3.4. PLANCHERS SUR LOCAUX NON CHAUFFÉS OU OUVERTS

Idem 1.3.1.

Isolation rapportée ou flocage en sous face de plancher ou isolant sous chape si nécessaires, localisation, épaisseur et nature choisis en cohérence avec les réglementations thermiques et acoustiques en vigueur et la qualité environnementale visée par le Maître d'Ouvrage.

1.3.5. COURSIVE EXTÉRIEURE

Sans objet.

1.4. CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1. ENTRE LES PIÈCES PRINCIPALES

En béton (si refend porteur) ou en cloisons de type PLACOPAN 50 mm d'épaisseur ou PLACOSTIL de 72 mm, selon études acoustique et thermique.

1.4.2. ENTRE LES PIÈCES PRINCIPALES ET LES PIÈCES HUMIDES

En béton (si refend porteur) ou en cloisons de type PLACOPAN 50 mm d'épaisseur ou PLACOSTIL de 72 mm, selon études acoustique et thermique.

1.4.3. CLOISONS DES GAINES TECHNIQUES D'APPARTEMENT

Cloisons de type PLACOSTIL de 72 mm avec ou sans laine minérale, ou PLACOSTIL 98 mm avec laine minérale, ou cloisons de type PLACOPAN, selon études acoustique et thermique.

Soffites :

Selon leurs localisations, elles seront composées suivant résultats des études acoustiques.

Cloisons de redressement :

Cloison de type ½ PLACOSTIL avec laine minérale.

1.5. ESCALIERS

1.5.1. ESCALIERS

L'escalier des parties communes sera réalisé en béton armé préfabriqué ou coulé en place ou métalliques, selon sa destination et choix du Maître d'Ouvrage. Marches non jointives avec les murs périphériques.

1.5.2. ESCALIERS DE SECOURS

Sans objet.

1.6. CONDUITS DE DÉSENFUMAGE ET DE VENTILATION

1.6.1. CONDUITS DE DÉSENFUMAGE DES LOCAUX DE L'IMMEUBLE

1- Parking :

Sans objet.

2- Pour les bâtiments :

Selon réglementation.

1.6.2. CONDUITS DE VENTILATION DES LOCAUX DE L'IMMEUBLE

Des conduits métalliques galvanisés seront prévus dans les gaines techniques, maçonneries et/ou cloisonnées. Ils seront reliés aux extracteurs assurant la ventilation mécanique contrôlée de l'immeuble.

1.6.3. CONDUITS D'AIR FRAIS

Non prévu dans le programme.

1.6.4. CONDUIT DE FUMÉE DE CHAUFFERIE

Non prévu dans le programme.

1.7. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1. CHUTES D'EAUX PLUVIALES

À l'intérieur de l'immeuble : chutes verticales d'eaux pluviales en PVC.

À l'extérieur de l'immeuble : chutes verticales d'eaux pluviales en zinc, acier galvanisé ou laqué, ou PVC, au choix du Maître d'Ouvrage.

1.7.2. CHUTES D'EAUX USÉES

Chutes verticales d'eaux usées en PVC, en respect de la réglementation en vigueur.

1.7.3. CANALISATIONS EN PARKING

Sans objet.

1.7.4. BRANCHEMENTS AUX ÉGOUTS

Raccordement sur le réseau d'égouts existant ou à créer, branchements de type séparatif (eaux usées/eaux pluviales) en tuyaux PVC renforcé ou suivant les prescriptions des services techniques de la ville.

Régulation du débit des eaux pluviales avant rejet via un ouvrage de régulation selon réglementation en vigueur.

1.8. TOITURES

1.8.1. CHARPENTE, COUVERTURE ET ACCESSOIRES

Toiture en dalle béton.

1.8.2. ÉTANCHÉITÉ ET ACCESSOIRES

Étanchéité sur dalle béton de type multicouche.

Sécurité collective par garde-corps périphérique en béton.

Isolation thermique sur les logements et les locaux chauffés en cohérence avec les réglementations thermiques et acoustiques en vigueur et la qualité environnementale visée par le Maître d'Ouvrage.

Pour les terrasses accessibles (hors loggias) :

Sans objet.

Pour les terrasses inaccessibles non-végétalisées et les édicules :

Auto-protégée ou par forme en gravillon.

1.8.3. SOUCHES DE CHEMINÉES, VENTILATIONS ET CONDUITS DIVERS

Accessoires intégrés à la couverture.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS

Les salles d'eau des logements seront soit préfabriquées (cabines HVA) soit réalisées en traditionnel selon besoins techniques. Ressaut possible à l'entrée des salles d'eau, conformément à la réglementation. Prestations au choix du maître d'ouvrage (suivant tableau prestation en annexe pour les cabines préfabriquées) et suivant les prescriptions du gestionnaire.

2.1. SOLS ET PLINTHES

2.1.1. SOLS ET PLINTHES DES PIÈCES SÈCHES

Revêtement en lès de PVC de GERFLOR – Taralay Initial ou équivalent.

Classement UPEC : U3P3 pour les pièces de vie des logements, suivant réglementation.

Coloris du revêtement suivant carnet de décoration.

Plinthes en PVC assorties au sol souple ou plinthe medium blanc 70x10mm, au choix du Maître d'Ouvrage, compris à l'intérieur des placards.

Sols et plinthes des placards et dressings identiques à ceux des pièces où ils se situent.

Barres de seuil ou profilé de transition au changement de revêtement ou changement de pièce au choix du Maître d'Ouvrage.

2.1.2. SOLS ET PLINTHES DES PIÈCES HUMIDES

Sols et plinthes des espaces cuisines :

Idem 2.1.1.

Sols et plinthes des salles d'eau / WC :

- Logements PMR :
Carrelage RAKO - TAURUS CARRELAGE 30*30.
Coloris du revêtement suivant carnet de décoration (pré-choix : Taurus granit 69 Rio Negro)
- Logements non-PMR :
Sol PVC U3P3 Taralay initial de chez GERFLOR.
Coloris du revêtement suivant carnet de décoration (pré-choix : 0037 Urban Souris)

Plinthes PVC blanches.

Barres de seuil ou profilé de transition au changement de revêtement ou de pièce, au choix du Maître d'Ouvrage.

2.2. REVÊTEMENTS MURAUX (autres que : enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.2.1. REVÊTEMENTS MURAUX DES PIÈCES HUMIDES

Salles d'eau :

Faïence grès cérame de chez CERTECA Série 1 dimensions 25x40, toute hauteur au-dessus et au pourtour du receveur de la douche, y compris paillasse éventuelles.

Coloris du revêtement suivant carnet de décoration.

(pré-choix :

- sur les parois latérales : Branco Ondulado (blanc)
- sur la paroi longitudinale au bac : Cinzento 120 (gris)

Pas de faïence à l'arrière du meuble vasque : le miroir descend jusqu'au plan vasque.

Kitchenette :

Crédence en mélaminé, sur 60cm minimum sur l'adossement au-dessus de l'évier et des équipements, y compris retours éventuels. Coloris du revêtement suivant carnet de décoration.

2.2.2. REVÊTEMENTS MURAUX DES AUTRES PIÈCES

Non prévu dans le programme.

2.3. PLAFONDS (SAUF PEINTURES, TENTURES)

2.3.1. PLAFONDS DES PIÈCES INTÉRIEURES

En béton ou en plaques de plâtre avec préparation pour l'application d'une peinture.
Faux plafonds et soffites éventuels en plaque de plâtre suivant localisation plans de vente

2.3.2. PLAFONDS DES SÉCHOIRS A L'AIR LIBRE

Non prévu dans le programme.

2.3.3. PLAFONDS DES LOGGIAS

Non prévu dans le programme.

2.3.4. SOUS-FACES DES BALCONS

Non prévu dans le programme.

2.4. MENUISERIES EXTÉRIEURES

2.4.1. MENUISERIES EXTÉRIEURES DES PIÈCES PRINCIPALES

Menuiseries en PVC blanc avec allège vitrée et/ou partie fixe (hors portes-fenêtres), selon permis de construire, en cohérence avec les réglementations thermiques et acoustiques en vigueur et la qualité environnementale visée par le Maître d'Ouvrage.

Double vitrage isolant conforme aux exigences de performance énergétiques visées par le Maître d'Ouvrage.

Les ouvrants seront ouvrants à la Française et en oscillo-battant pour les logements en rez-de-chaussée.

Des limiteurs d'ouverture sur baie seront prévus selon configuration.

Hauteur de la manœuvre d'ouverture entre 0.90m et 1.30m ou déportée à 1.80m au-delà.

2.4.2. MENUISERIES EXTÉRIEURES DES PIÈCES DE SERVICE

Idem 2.4.1

2.5. FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

2.5.1. PIÈCES SÈCHES

Volets sur toutes les baies, à l'exception de celles présentant des contraintes techniques particulières (œil de bœuf, fenêtres d'angle, ...). Les volets roulants sont en PVC blanc à doubles parois rigides intégrés ou rapportés aux menuiseries suivant leurs localisations, leurs dimensions et les exigences acoustiques réglementaires.

Coulisses latérales jusqu'aux appuis et seuils des baies.

Manœuvre manuelle et verrouillage par quart de tour final pour les ouvertures à RDC ou donnant sur une terrasse accessible.

Coffres de volets roulants intérieur de type monobloc en PVC de teinte blanche, compris isolation intérieure thermique et acoustique conforme aux exigences du programme.

2.5.2. PIÈCES HUMIDES

Idem 2.5.1

2.6. MENUISERIES INTÉRIEURES

2.6.1. HUISSERIES ET BÂTIS

Huisseries incorporées dans les murs béton ou dans cloisons selon leurs destinations au choix du Maître d'Ouvrage.

2.6.2. PORTES INTÉRIEURES

Portes :

Dimensions selon plans de vente et réglementation handicapés.

Portes de chez DEYA ou DIERRE, cadre métallique ou bois, au choix du Maître d'Ouvrage, avec ouvrants à âmes alvéolaires, isoplanes, finition 2 couches de peinture.

Quincaillerie :

Quincaillerie en inox de VACHETTE - LC3 SUR ROSACE – BDC ou équivalent :

Pour les portes des WC, salles de bains et salles d'eau : serrure à condamnation ;

Butées de portes en demi-lune ou cylindrique.

2.6.3. IMPOSTES ET MENUISERIES

Non prévu dans le programme.

2.6.4. PORTES PALIÈRES

Dimensions selon plans de vente et réglementation handicapés.

Portes :

Bloc porte certifié A2P BP1 de DEYA, ou DIERRE, avec serrure encastrée 3 points A2P 1*.

Bloc-porte pare flamme une demi-heure, à âme pleine blindée (tôle retardataire d'effraction).

Microviseur.

Portes isoplanes à âme pleine, finition peinture velours - teinte au choix du Maître d'Ouvrage.

Quincaillerie :

Poignées de porte de VACHETTE - LC3 SUR ROSACE - CLE I

Cylindre de VACHETTE - CYLINDRE HDI + N1 30x30

Butoir de porte.

Signalétique suivant article 5.6.

Divers :

Joint isophonique en feutrage dans l'huissérie, seuil à la suisse, tenons anti-dégondage.

Affaiblissement acoustique suivant réglementation N.R.A.

2.6.5. FAÇADES DE PLACARDS

Placard suivant plans de vente.

Portes blanches coulissantes en mélaminé de 10 mm pour tous les placards de largeur supérieure à 80 cm ou porte pivotante pour les largeurs inférieures.

2.6.6. MOULURES ET HABILLAGES

Champlat d'habillage, suivant besoin.

2.6.7. ESCALIER DES DUPLEX

Sans objet.

2.6.8. DIVERS

Tablette en mélaminé "porte valise" de teinte suivant choix du maître d'ouvrage de profondeur 60 cm à placer au-dessus de chaque porte d'entrée des logements côté intérieur.

2.7. SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1. GARDE-CORPS ET BARRES D'APPUI

Garde-corps aluminium en gamme industrielle ou acier :

- main-courante en fer plat,
- lisses verticales, horizontales et/ou diagonales en allège,
- remplissage en allège par une tôle plane acier thermolaquée et une tôle métal déployée thermolaquée. Ces remplissages tôleés seront découpés laser et mis en œuvre selon le plan PC,
- fixation de l'ensemble à la française sur les balcons.

2.7.2. GRILLES DE PROTECTION DES BAIES

Non prévu dans le programme

2.7.3. OUVRAGES DIVERS

Séparatifs de balcon en RDC.

2.8. PEINTURES, PAPIERS, TENTURES

2.8.1. PEINTURES EXTÉRIEURES

2.8.1.1. SUR MENUISERIES

Sans objet.

2.8.1.2. SUR FERMETURES ET PROTECTIONS

Non prévu dans le programme

2.8.1.3. SUR SERRURERIE

Sur acier : une couche d'antirouille et deux couches de peinture.

Sur aluminium ou acier thermolaqué : Non prévu dans le programme.

2.8.2. PEINTURES INTÉRIEURES

2.8.2.1. SUR LES MENUISERIES

Deux couches de peinture acrylique velours de teinte blanche.

2.8.2.2. SUR LES MURS

Pièces sèches : deux couches de peinture acrylique velours de teinte blanche. Un mur de couleur, coloris et emplacement suivant carnet de décoration.

Pièces humides : deux couches de peinture acrylique velours de teinte blanche.

2.8.2.3. SUR LES PLAFONDS

Idem 2.8.2.2.

2.8.2.4. SUR LES CANALISATIONS, TUYAUTERIES, CHUTES ET DIVERS

Deux couches de peinture acrylique velours de teinte blanche pour les canalisations restant visibles.

Peinture spéciale pour canalisations E.C.S. de teinte blanche.

2.8.3. PAPIERS PEINTS

2.8.3.1. SUR LES MURS

Non prévu dans le programme.

2.8.3.2. SUR PLAFONDS

Non prévu dans le programme.

2.8.4. TENTURES

2.8.4.1. SUR MURS

Non prévu dans le programme.

2.8.4.2. SUR PLAFONDS

Non prévu dans le programme.

2.9. ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

2.9.1. ÉQUIPEMENTS MÉNAGERS

2.9.1.1. BLOC ÉVIER, ROBINETTERIE

Tous les appareils sanitaires sont équipés de mitigeurs dotés d'un limiteur de débit, d'un limiteur de température.

Cuisine : évier une cuve en inox avec égouttoir, vidange par trop plein, siphon, bonde à grille, bouchon et chainette.

Robinetterie mitigeuse tête céramique, de GROHE - BAUEDGE EVIER .

2.9.1.2. APPAREILS ET MOBILIER

Partie basse :

- 1 meuble sous évier, 1 porte de 60 cm de largeur et un niveau de tablette intérieure, compris tôle de protection anti-goutte en aluminium
- 1 plan de travail mélaminé de 120 cm hydrofuge *ou 180 cm pour les logements T3.*

Partie haute :

- Les murs et cloisons situés à l'arrière et sur les côtés (< 40cm de l'axe de la robinetterie) de l'évier et de la zone de cuisson sont recouverts par une crédence ou faïence pour protéger de projections d'eau, des huiles de cuisson et faciliter le nettoyage – suivant description à l'article 2.2.1.
- 1 meuble de 60 cm de largeur, 1 porte et hotte intégrée.
- 1 meuble de 60 cm, 1 porte et 1 niche pour l'emplacement Micro-ondes
- *1 meuble de 60 cm supplémentaire avec 1 porte et tablette intérieure pour les logements T3.*

Équipements sanitaire et électroménager de l'ensemble :

- 1 évier inox, 1 cuve, 1 égouttoir.
- 1 mitigeur de chez GROHE.
- 1 domino Vitrocéramique tactile 2 feux avec coupure automatique 30 minutes *ou plaque 3 feux vitrocéramique avec coupure automatique 30 minutes pour les logements T3.*
- 1 table Top coloris Silver avec compartiment congélateur (Ref 3 * minimum) *(2 unités dans le cadre des logements T3).*
- 1 hotte à filtre à charbon couleur Silver avec éclairage intégré.

Matériaux :

- Caisson réalisé en mélaminé hydrofuge ép. 19 mm
- Façades et panneaux réalisés en mélaminé ép. 19 mm y compris chants ABS 2 mm
- Plinthes et Tablette réalisées en mélaminé ép. 19 mm y compris chants ABS 2 mm
- Plan de travail en aggloméré hydrofuge stratifié ép. 38 mm
- Ensemble des charnières et coulisses équipé d'amortisseurs
- Poignées en acier positionnement vertical ou horizontale au choix de la maîtrise d'ouvrage.

2.9.1.3. ÉVACUATION DES DÉCHETS

Non prévu au programme.

2.9.2. ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE

2.9.2.1. DISTRIBUTION EAU FROIDE

Colonnes montantes dans les gaines palières en PVC, ou multicouche.
Robinet accessible depuis la gaine palière afin d'isoler le logement en eau froide.
Tous les robinets d'arrêt seront du type à boisseau sphérique ¼ de tour.
Manchette en laiton permettant la pose ultérieure éventuelle de compteur individuel pour l'ensemble des logements en gaines techniques palières.

Distribution vers les appareils par des tubes en cuivres ou multicouche pour les canalisations apparentes et en PER pour les canalisations encastrées. Cache-nourrices si apparentes.
Alimentations des douches encastrées.

2.9.2.1. PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Réseau de Chaleur Urbain :

Production ECS sur réseau type collectif urbain. Un échangeur dimensionné selon études thermiques et situé en rez-de-chaussée permet d'alimenter en eau chaude la production ECS de la résidence. 2 ballons de stockage seront installés afin d'assurer un maintien de service dégradé en cas de panne de l'un des 2 ballons.

Depuis l'échangeur, des colonnes montantes d'eau chaude aller/retour en PVC ou multicouche alimentent chaque logement. Anti-bélier en tête de chaque colonne si nécessaire et vannes d'isolement et de purge en pied de chaque colonne. Vannes d'arrêt accessible de type à boisseau sphérique ¼ de tour, et manchette permettant la pose ultérieure éventuelle de compteur individuel en gaine technique palière sur chaque départ vers un logement.

Dimensionnement et capacité de l'installation selon études thermiques et performance énergétique visée par le Maître d'Ouvrage.

2.9.2.2. DISTRIBUTION EAU CHAUDE SANITAIRE

Distribution vers les appareils sanitaires par des tubes en cuivre ou multicouche pour les canalisations apparentes et en PER ou multicouche pour les canalisations encastrées. Cache-nourrices si apparentes.

2.9.2.3. ÉVACUATIONS

En PVC raccordées sur les chutes situées en gaine technique.

2.9.2.4. DISTRIBUTION DU GAZ

Non prévu dans le programme

2.9.2.5. BRANCHEMENTS EN ATTENTE

Non prévu dans le programme

2.9.2.6. APPAREILS SANITAIRES

Salles d'eau :

- Receveur de douche de chez GEBERIT, DURAVIT, ALTERNA, VILLEROY&BOCH ou équivalent dans la gamme Privilège du Maître d'Ouvrage et à son choix, pour les logements non-PMR. Dimensions selon plan de vente.
ou douche sans ressaut pour les logements PMR, avec continuité du revêtement de sol décrit à l'article 2.1.2 – dimensions selon plan de vente.
- Barre de douche 600 mm + flexible 1,5 m + douchette 2 jets de chez AYOR.
- Paroi de douche fixe hauteur 200 cm de chez NOVELLINI ou équivalent dans la gamme Privilège du Maître d'Ouvrage pour les logements non-PMR ou rideau de douche pour les logements PMR.
- Meuble vasque NOJA 600 de chez SALGAR en finition anthracite dans la gamme Privilège du Maître d'Ouvrage comprenant une vasque en porcelaine blanche 615x460mm avec meuble sous vasque 2 portes battantes système « prise de main », une étagère intérieure, coloris suivant gamme du Maître d'ouvrage ; ou meuble vasque NEC TOP de chez SIBO pour les logements PMR.
- Miroir de largeur identique au plan vasque, hauteur 90 cm environ à partir du plan vasque.
- Barres d'appuis si nécessaire, avec renfort en cloison.
- Applique lumineuse au-dessus du miroir.

WC :

Cuvette blanche modèle EOLIA pour les logements non-PMR et modèle BRIVE pour les logements PMR de chez JACOB DELAFON, avec réservoir de chasse, bouton économiseur d'eau, et abattant double rigide blanc adapté à la cuvette avec frein de chute. Barre d'appui pour les logements PMR.

2.9.2.7. ROBINETTERIE

- Pour les vasques et lavabos :

Mitigeurs de GROHE - BAUEDGE, avec tirette de vidage, dotés d'un limiteur de débit et d'un limiteur de température.

- Pour les douches :

Mitigeurs thermostatiques de GROHE - GROHTHERM Douche avec bouton ECO et bouton STOP température.

Barre d'appui pour les logements PMR.

2.9.3. ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Respect du cahier des charges technique du gestionnaire annexé à la présente notice, sauf dispositions réglementaires contraires ou impositions des concessionnaires.

2.9.3.1. TYPE D'INSTALLATION

Installation encastrée.

Les logements seront équipés selon la norme NF C15-100.

Distribution faite par les colonnes montantes situées dans les gaines techniques des circulations.

Compteur individuel dans chaque logement. Relevé des compteurs individuels à distance via le linky.

Tous les circuits seront reliés à la prise de terre.

2.9.3.2. PUISSANCE À DESSERVIR

Puissance souscrite selon la typologie du logement :

- 3 kVA pour les T1 ;
- 6 kVA pour les T3.

Ces puissances seront confirmées lors de l'étude de raccordement établie avec le concessionnaire du réseau public d'électricité.

2.9.3.3. ÉQUIPEMENT DE CHAQUE PIÈCE

Appareillage encastré de SCHNEIDER ELECTRIC – OVALIS Blanc.

Points lumineux équipés d'un socle DCL posés par le Maître d'Ouvrage. Fourniture du luminaire par le gestionnaire. Les prises de courant et les interrupteurs pourront éventuellement être regroupés.

Tableau électrique, inclus deux PC 16A+T, de SCHNEIDER ELECTRIC encastré dans gaine technique logement avec porte de placard équipé selon nécessité et localisation de coffrets métalliques.

Système permettant de mesurer ou d'estimer mensuellement et d'afficher la consommation par type d'énergie (chauffage, production d'eau chaude sanitaire, réseau prises électriques, etc...) selon l'article 23 du décret 2010-1269 du 26/10/2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions.

PIÈCE	POINT LUMINEUX EN PLAFOND	APPLIQUE	PC 16A+T	CIRCUIT SPÉCIALISÉ PC 16A+T	PC 32A+T
Entrée	1 sur simple allumage ou, si la pièce est en L, 2 sur va et vient		1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage ¹		
Salle d'eau	1 sur simple allumage	1 réglette LED au-dessus du miroir	1 hors volume à proximité du miroir + 1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage ²		
Kitchenette	Point lumineux de l'entrée	1 réglette sous meubles haut	1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage + 2 PC en crédence au-dessus du plan de travail pour les logements + 1 en partie haute pour la hotte, au-dessus des plaques de cuisson (installation à 1,80 m)	1 en plinthe pour le réfrigérateur + 1 en partie haute pour le micro-ondes	1 pour les plaques de cuisson
Séjour (compris chambre dans le cas des T1)	1 sur simple allumage ou, si le séjour dessert plusieurs pièces, va-et-vient à la jonction séjour/pièce		7 PC (les prises multimédias pourront être installées dans les chambres en fonction de la disposition du séjour)		
Chambre (dans le cas des T3)	1 sur simple allumage ou, si le séjour dessert plusieurs pièces, va-et-vient à la jonction séjour/pièce		3 + 1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage pour les chambres PMR		

2.9.3.4. SONNERIE DE PORTE PALIÈRE

Sans objet.

¹ Pour logement PMR uniquement

² Pour salle d'eau accessible PMR uniquement

2.9.4. CHAUFFAGE-VENTILATION

2.9.4.1. TYPE D'INSTALLATION

Réseau de Chaleur Urbain :

2.9.2.1 Chauffage de type collectif urbain. Distribution de l'eau chaude de chauffage des logements depuis la sous-station collective et via les colonnes montantes situées dans les gaines palières ou gaines logements.

Distribution jusqu'aux radiateurs par des tubes en cuivre pour les canalisations apparentes et en PER pour les canalisations encastrées. Cache-nourrices.

Vannes d'arrêt accessible de type à boisseau sphérique ¼ de tour, et manchette permettant la pose ultérieure éventuelle de compteur individuel en gaine technique palière sur chaque départ vers un logement.

Dimensionnement et capacité de l'installation selon études thermiques et performance énergétique visée par le Maître d'Ouvrage.

2.9.4.2. TEMPÉRATURES MINIMALES GARANTIES, AVEC MISE EN FONCTIONNEMENT DU CHAUFFAGE, DANS LES DIVERSES PIÈCES PAR TEMPÉRATURE MINIMALE EXTÉRIEURE DE - 5°C

Salle de bains 21° C.

Autres pièces 19° C.

2.9.4.3. APPAREILS D'ÉMISSION DE CHALEUR

Radiateurs :

Réseaux basse température.

Radiateurs lisse acier laqué de FINIMETAL ou équivalent, avec robinet thermostatique. Dimensions des radiateurs selon études thermiques.

Cache tuyaux.

Sèche serviette (salles d'eau) :

Sèche serviette électrique avec thermostat électronique THINAE de chez NEOMITIS, ou équivalent.

2.9.4.4. CONDUITS DE FUMÉE

Non prévu dans le programme.

2.9.4.5. CONDUITS ET BOUCHES DE VENTILATION

Par ventilation mécanique simple flux avec bouches d'extraction hygroréglable de type B dans les pièces humides, et prises d'air frais dans les pièces sèches en façade (dimensionnement suivant études thermiques et exigences acoustiques issues du classement des façades). Bouches sans piles sur bouton poussoir dans la cuisine, et à détection dans le WC/SDE, à pile.

Conduits en tôle positionnés en gaine technique.

Si nécessaire trappes des gaines techniques dans les appartements en bois, finition à peindre, fermeture par batteuse à carré.

2.9.4.6. CONDUITS ET PRISES D'AIR FRAIS

Prises d'air frais dans les pièces sèches en façade selon classement acoustique et exigences thermiques des façades ou du site, en partie haute des menuiseries ou dans les coffres de volets roulants ou dans les murs de façades des pièces principales.

2.9.5. ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS DES PLACARDS, ET PIÈCES DE RANGEMENT

2.9.5.1. PLACARDS

Un placard équipé par logement suivant plan de vente. Une étagère en revêtement mélaminé blanc y compris sur chant, posée à 1,80 m de hauteur. Une tringle penderie chromée sur 2/3 du placard et un aménagement de 2 étagères en revêtement mélaminé blanc sur 1/3 du placard.

2.9.6. ÉQUIPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATION

Installation encastrée.

La GTL devra inclure une prise RJ45 reliée à la baie de brassage par un câble de catégorie 6 pour accueillir une borne wifi (borne à la charge du gestionnaire).

La distribution dans le logement sera prévue de la manière suivante :

- 2 prises RJ45 dans le séjour/pièce principale
- 1 prise RJ45 par chambre (pour les T3)

Les RJ45 des pièces du logement sont reliées au coffret de communication en GTL.

2.9.6.1. RADIO – TV

Installation d'une antenne hertzienne et colonne de distribution. Si réseau câblé : l'installation sera réalisée en conformité avec le cahier des charges technique du concessionnaire.

Une prise TV dans le séjour.

Une prise TV par chambre pour les T3.

2.9.6.2. TÉLÉPHONE :

Non prévu dans le programme.

2.9.6.3. FIBRE OPTIQUE

Chaque logement sera raccordé à une fibre optique au niveau du coffret de communication situé dans la GTL.

Cheminement de la fibre optique en colonne entre le local SRI (arrivée fibre optique) et coffret de communication des logements.

2.9.7. AUTRES ÉQUIPEMENTS

2.9.7.1. DÉTECTEUR AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE (DDAF)

Respect de la loi n°2010-238 du 09 Mars 2010 et du décret du 11 Janvier 2011 relatifs à l'obligation d'installation de détecteurs de fumée dans les lieux d'habitation. Installation d'un détecteur de fumée normalisé par logement, de préférence dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres. Les détecteurs de fumée installés dans les logements seront munis de marquage CE et certifié NF DAAF, marquage assurant le respect de la norme européenne harmonisée NF EN14604, Fixation mécanique par vis et cheville

2.9.7.2. DOMOTIQUE

Non prévu dans le programme.

2.9.7.3. CONTRÔLE D'ACCÈS

Pas de contrôle d'accès prévu dans les logements (le contrôle d'accès est prévu au niveau du SAS d'entrée et des communs, évoqué dans les paragraphes concernés).

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1. CAVES, CELLIERS, GRENIERS

Non prévu dans le programme.

3.2. BOXES ET PARKINGS COUVERTS

Non prévu dans le programme.

3.3. PARKINGS EXTÉRIEURS

Non prévu dans le programme.

3.4. JARDINS PRIVATIFS, TERRASSES ET BALCONS

Jardins privés :

Non prévu dans le programme.

Balcons :

Béton brut finition talochée fin.

Éclairage extérieur sur interrupteur intérieur avec témoin lumineux.

4. PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES A L'IMMEUBLE

L'ensemble des équipements des parties communes seront alimentés sur services généraux.

4.1. HALL D'ENTRÉE DE L'IMMEUBLE, ESPACE BOÎTES-AUX-LETTRES

4.1.1. SOLS

Carrelage collé U4P3 60x60 cm ou imitation parquet dimensions 20x120 cm de chez ARTE DECO ou équivalent dans la gamme Privilège du Maître d'Ouvrage.

Plinthes de même nature.

Tapis de sol dans cadre en inox dans SAS.

4.1.2. PAROIS

Toile de verre lisse à peindre ou préparation de support lisse puis application de deux couches de peinture acrylique lessivable blanche, 1 mur de couleur selon carnet de décoration.

Protection des angles par baguettes dans les circulations.

4.1.3. PLAFONDS

Faux plafond en B.A. 13 ou GYPTONE ACTIV'AIR – avec isolation si nécessaire suivant étude acoustique et/ou thermique. Finition par deux couches de peinture acrylique.

4.1.4. ÉLÉMENTS DE DÉCORATION

Miroir dimensions 2 x 1 m minimum.

4.1.5. PORTES D'ACCÈS ET SYSTÈME DE FERMETURE, APPEL DES OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE

Ensemble vitré en acier laqué ou aluminium.

Vitrage de sécurité 44.2.

Fermeture par ventouse électromagnétique ou gâche électrique. Butée de porte.

Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble.

Contrôle d'accès :

Il sera prévu une platine de rue de la marque INTRATONE placée à l'entrée du bâtiment. Cette platine sera équipée d'un lecteur Vigik pour permettre l'accès aux concessionnaires (La Poste, ENEDIS, ...) et elle permettra l'accès aux visiteurs avec un appel téléphonique (technologie par GSM - pas de visiophone dans les logements).

Le SAS d'entrée sera équipé sur ses deux portes d'un lecteur de badge filaire de la marque SALTO. Ces lecteurs permettront de donner accès aux résidents. Les portes du SAS seront sur gâches électrique.

Il sera prévu :

- la fourniture de badge de type médaillon correspondant aux nombres de logements + 20% avec un encodeur,
- la formation du gestionnaire à l'outil.

4.1.6. BOÎTES AUX LETTRES ET A PAQUETS

Ensemble composé de :

- 1 boîtes-aux-lettres individuelle par logement (compris logement gestionnaire), de dimensions : largeur 26 cm x hauteur 11 cm x profondeur 38,5 cm.
Serrure pour chaque boîte (deux clefs par boites aux lettres).
- 2 boites aux lettres supplémentaires normalisées, pour PTT. Condamnation par barillet normalisé PTT.

Compris porte étiquettes.

Une poubelle à papier inox fixée au mur.

4.1.7. TABLEAU D'AFFICHAGE

Tableau d'affichage selon choix du Maître d'Ouvrage / plan de décoration de l'architecte.

4.1.8. CHAUFFAGE

La température de cet espace sera gérée de manière à respecter une température minimum de 19°C.

4.1.9. ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Éclairage par spot LED downlight dans le faux-plafond, sur détecteur de présence temporisé.

Appareillage encastré ou en plinthe de SCHNEIDER ELECTRIC – OVALIS Blanc :

- 1 ensemble TV à 1,70m de hauteur (emplacement à valider avec le gestionnaire) :
 - o 1 prise TV.
 - o 1 PC 220V 16A.
 - o 1 prise RJ45.
- 2 prises de courant 220v 16A+T.
- 1 RJ45 dans faux plafond pour borne wifi

Vidéosurveillance :

Il sera prévu une caméra de surveillance orientée vers l'entrée de l'immeuble.

4.2. CIRCULATIONS, COULOIRS ET PALIER DU REZ-DE-CHAUSSÉE

4.2.1. SOLS

Carrelage collé U3SP3 60x60 cm ou imitation parquet dimensions 20x120 cm de chez ARTE DECO ou équivalent dans la gamme Privilège du Maître d'Ouvrage en circulations communes du RDC (hors circulation logements RDC).

Revêtement PVC GERFLOR - TARALAY Initial, classement U3SP3 (pour circulation logements RDC).

Plinthes en PVC de 100 mm assorties ou plinthe medium blanc 70x10mm.

4.2.2. MURS

Préparation de support lisse sur béton ou plâtre puis deux couches peinture acrylique velours lessivable, coloris dans la gamme du fabricant suivant carnet de décoration.

Baguettes d'angles aluminium pour protections des circulations.

4.2.3. PLAFONDS

Faux-plafond acoustique : dalles dimensions 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm au choix du Maître d'Ouvrage, blanc sur ossature en T apparente.

4.2.4. ÉLÉMENTS DE DÉCORATION

Non prévu au programme.

4.2.5. CHAUFFAGE

Non prévu dans le programme.

4.2.6. PORTES

Huisserie :

Métallique.

Portes à âme pleine finition par deux couches de peinture acrylique velours (1 coloris dans la gamme du fabricant suivant carnet de décoration).

Quincaillerie :

Serrure bec de cane.

Béquille de BEZAULT - JAZZ ou équivalent au choix du Maître d'Ouvrage.

Ferme porte hydraulique au choix du Maître d'Ouvrage.

4.2.7. ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Éclairage par spot LED type Downlight intégré dans le faux-plafond, sur détecteur de présence .

Deux prises de courant en gaine technique palière services généraux, sur circuit indépendant, réparties de sorte à respecter une distance maximale de 10m à une prise.

Cheminement des réseaux CFO-CFA SG sur chemin de câbles dans les faux-plafonds des circulations du bâtiment.

Vidéosurveillance :

Il sera prévu une caméra de surveillance dans la circulation du RDC, orientée vers la sortie sur balcon.

4.2.8. GAINES TECHNIQUES

Ensemble des placards de gaines en bois ou mélaminé.

Fermeture par batteuse, et verrou à coulisse haut et bas.

Finition par deux couches de peinture acrylique.

4.3. BUREAU INTENDANT

Sol, Murs, Plafonds :

Idem 4.2.1, 4.2.2 et 4.2.3.

Éclairage :

Éclairage par spot LED type Downlight intégré dans le faux-plafond, sur interrupteur.

Menuiseries extérieures :

Menuiseries en PVC blanc avec éventuelle allège vitrée et/ou partie fixe (hors portes-fenêtres), selon permis de construire. Double vitrage isolant conforme aux exigences de performance énergétiques visées par le Maître d'Ouvrage. Ouvrants en oscillo battant. Hauteur de la manœuvre d'ouverture entre 0.90m et 1.30m ou déportée à 1.80m au-delà.

Volet roulant en PVC blanc à doubles parois rigides intégré ou rapporté à la menuiserie suivant sa localisation / dimension et exigences acoustiques réglementaires. Coulisses latérales jusqu'aux appuis et seuils des baies. Manœuvre manuelle et verrouillage par quart de tour final.

Coffre de volet roulant intérieur de type monobloc en PVC de teinte blanche, compris isolation intérieure thermique et acoustique conforme aux exigences du programme.

Menuiseries intérieures :

Huisserie métallique ou Bois.

Porte à âme pleine finition par deux couches de peinture acrylique.

Béquille. Ferme porte hydraulique. Serrure sur organigramme (avec bouton moleté côté intérieur).

Châssis vitré fixe latéral à la porte sur Hall avec fermeture du châssis depuis l'intérieur du bureau.

Tableau à clef :

Tableau à clef en mélaminé blanc avec crochet pouvant accueillir le nombre de clefs nécessaires aux fonctionnements de la résidence.

Mobilier :

Sans objet.

Équipements électriques :

Appareillage encastré ou en plinthe de SCHNEIDER ELECTRIC – OVALIS Blanc :

- 1 prise courant pour écran report caméra.
- 6 prises de courant 220v 16A réparties en 2 blocs.
- 6 prises RJ45 (câble cat 6).

Report d'alerte visuel raccordé aux systèmes de VMC et SSI.

Écran de report vidéosurveillance.

Chauffage Ventilation Climatisation :

La température de cet espace sera gérée par split ou ventilo-convecteur au choix du Maître d'Ouvrage, de manière à respecter l'intervalle de confort suivant :

- Température minimum assurée de 19°C,
- Température maximum : écart de -7°C avec la température extérieure.

Cela sera valable dans une condition d'effectif suivant tableau en annexe.

Renouvellement d'air hygiénique suivant règlement sanitaire départemental de Gironde, suivant les effectifs du tableau en annexe.

4.4. SALLE DE VIE COMMUNE

Sol, Murs, Plafonds :

Idem 4.2.1, 4.2.2 et 4.2.3.

Éclairage :

Éclairage par spot LED type Downlight intégré dans le faux-plafond, sur détecteur de présence.

+ 2nde ligne commandée par un interrupteur en attente pour éclairage décoratif à la charge de NEMEA.

Éclairage de sécurité suivant réglementation.

Menuiseries extérieures :

Menuiseries en PVC blanc avec éventuelle allège vitrée et/ou partie fixe (hors portes-fenêtres), selon permis de construire. Double vitrage isolant conforme aux exigences de performance énergétiques visées par le Maître d'Ouvrage. Ouvrants à la Française avec limiteurs d'ouverture. Hauteur de la manœuvre d'ouverture entre 0.90m et 1.30m ou déportée à 1.80m au-delà. Serrure sur manœuvre.

Menuiserie intérieure :

Huisserie métallique ou Bois.

Porte à âme pleine finition par deux couches de peinture acrylique.

Béquille. Ferme porte hydraulique. Fermeture par serrure électrique avec commande d'ouverture par badge.

Avec demi-cylindre mécanique de secours

Équipements électriques :

Appareillage encastré ou en plinthe de SCHNEIDER ELECTRIC – OVALIS Blanc :

- Ensemble TV à 1,70m de hauteur (emplacement à valider avec le gestionnaire) :
 - o 1 prise TV.
 - o 1 PC 220V 16A.
 - o 1 prise RJ45.
- 4 prises RJ45 (cat 6) réparties
- 8 prises 220V 16A+T réparties en plinthe.
- 1 RJ45 dans faux plafond pour borne wifi

Contrôle d'accès :

Il sera prévu un lecteur de badge sur béquille électronique offline de la marque SALTO

Vidéosurveillance :

Il sera prévu une caméra de surveillance orientée vers le centre de la pièce

Chauffage Ventilation Climatisation :

La température de cet espace sera gérée par split ou ventilo-convecteur au choix du Maître d'Ouvrage, de manière à respecter l'intervalle de confort suivant :

- Température minimum assurée de 19°C,
- Température maximum : écart de -7°C avec la température extérieure.

Cela sera valable dans une condition d'effectif suivant tableau en annexe.

Renouvellement d'air hygiénique suivant règlement sanitaire départemental de Gironde, suivant les effectifs du tableau en annexe.

4.5. CUISINE

Cuisine ouverte sur Salle de vie commune.

Revêtements et éclairage en continuité de la Salle de vie commune.

Crédence en mélaminé, entre plan de travail et meubles hauts, y compris retours éventuels.

Mobilier de cuisine :

- 1 Meuble bas de rangement sous évier 2 portes avec tablette intérieure
- 1 Meuble bas de rangement 1 porte avec tablette intérieure
- 1 Meuble bas emplacement four
- 1 Emplacement Lave-vaisselle (équipement fourni)
- Plan de travail dessus meubles bas et continuité dessus lave-vaisselle – en aggloméré hydrofuge stratifié, épaisseur 38mm avec réservation pour plaques vitrocéramiques et joint d'étanchéité rigide avec crédence
- Meubles hauts linéaire dito plan de travail, dont un meuble avec emplacement micro-ondes et un meuble avec emplacement hotte.
- 1 réfrigérateur en pose libre, hors plan de travail

Découpes en fond de meuble pour passage des tuyauteries

Charnières de porte et coulisses équipées d'amortisseurs

Fonds de meuble.

Poignées des portes : métal

Équipements de cuisine :

- 1 Réfrigérateur de couleur SILVER 210 litres dont compartiment congélateur 3* de 40 litres.
- 1 Micro-ondes encastrable.
- 1 Four
- 1 Hotte
- 1 Lave-vaisselle intégrable sous plan de travail
- 1 Plaque vitrocéramiques 4 feux avec coupe circuit et arrêt automatique 30 minutes.
- 1 évier 1 cuve / 1 égouttoir -120cm et robinetterie

Compris alimentation en EF et EC nécessaires et évacuation eaux usées.

Équipements électriques :

Appareillage encastré ou en plinthe de SCHNEIDER ELECTRIC – OVALIS Blanc :

- Alimentations nécessaires aux équipements de cuisine
- 6 Prise de courant :
 - o 4 au-dessus du plan de travail,
 - o 1 en plinthe,
 - o 1 à proximité immédiate de la commande d'éclairage
- 1 Prise de courant pour la hotte
- Circuits spécialisés :
 - o 1 sortie 32A pour les plaques de cuisson
 - o 1 prise 16A pour le four
 - o 1 prise 16A lave-linge
 - o 1 prise 16A lave-vaisselle

Éclairage :

- 1 applique

Chauffage Ventilation Climatisation :

Idem 4.4.

4.6. SALLE FITNESS

Au sol :

Revêtement caoutchouc de type Powershock 80 de chez GERFLOR ou équivalent.

Classement U4P4.

Plinthes de 100 mm de hauteur en sapin, peinte en blanc.

Murs, Plafonds :

Idem 4.13.2. et 4.2.3.

Éclairage :

Éclairage par spot LED type Downlight intégré dans le faux-plafond, sur détecteur de présence.

Éclairage de sécurité suivant réglementation.

Menuiseries extérieures :

Menuiseries en PVC blanc avec éventuelle allège vitrée et/ou partie fixe (hors portes-fenêtres), selon permis de construire. Double vitrage isolant conforme aux exigences de performance énergétiques visées par le Maître d'Ouvrage. Ouvrants à la Française avec limiteurs d'ouverture. Hauteur de la manœuvre d'ouverture entre 0.90m et 1.30m ou déportée à 1.80m au-delà. Serrure sur manœuvre.

Menuiserie intérieure :

Huisserie métallique ou Bois.

Porte à âme pleine finition par deux couches de peinture acrylique.

Béquille. Ferme porte hydraulique. Fermeture par serrure électrique avec commande d'ouverture par badge.

Avec demi-cylindre mécanique de secours

Équipements électriques :

Appareillage encastré ou en plinthe de SCHNEIDER ELECTRIC – OVALIS Blanc :

- 1 ensemble TV à 1,70m de hauteur (emplacement à valider avec le gestionnaire) :
 - o 1 prise TV.
 - o 1 PC 220V 16A.
 - o 1 prise RJ45 (cat 6).
- 6 PC 220V 16A+T réparties.
- 1 RJ45 dans faux plafond pour borne wifi

Contrôle d'accès :

Il sera prévu un lecteur de badge sur béquille électronique offline de la marque SALTO.

Vidéosurveillance :

Il sera prévu une caméra de surveillance orientée vers le centre de la pièce.

Décoration :

Un grand miroir toute hauteur – emplacement et dimensions à convenir avec le gestionnaire.

Chauffage Ventilation Climatisation :

La température de cet espace sera gérée par split ou ventilo-convecteur au choix du Maître d'Ouvrage, de manière à respecter l'intervalle de confort suivant :

- Température minimum assurée de 19°C,
- Température maximum : écart de -7°C avec la température extérieure.

Cela sera valable dans une condition d'effectif suivant tableau en annexe.

Renouvellement d'air hygiénique suivant règlement sanitaire départementale de Gironde, suivant les effectifs du tableau en annexe.

4.7. ESPACE COWORKING

Sol, Murs, Plafonds :

Idem 4.1.1 4.2.1, 4.2.2 et 4.2.3.

Éclairage :

Éclairage par spot LED type Downlight intégré dans le faux-plafond, sur détecteur de présence
+ 2nde ligne en attente sur interrupteur pour éclairage décoratif charge NEMEA

Éclairage de sécurité suivant réglementation.

Menuiseries extérieures :

Menuiseries en PVC blanc avec éventuelle allège vitrée et/ou partie fixe (hors portes-fenêtres), selon permis de construire. Double vitrage isolant conforme aux exigences de performance énergétiques visées par le Maître d'Ouvrage. Ouvrants à la Française avec limiteurs d'ouverture. Hauteur de la manœuvre d'ouverture entre 0.90m et 1.30m ou déportée à 1.80m au-delà. Serrure sur manœuvre.

Menuiserie intérieure :

Huisserie métallique ou Bois.

Porte à âme pleine finition par deux couches de peinture acrylique.

Béquille. Ferme porte hydraulique. Fermeture par serrure électrique avec commande d'ouverture par badge.

+ 1/2 cylindre mécanique de secours

Équipements :

Appareillage encastré ou en plinthe de SCHNEIDER ELECTRIC – OVALIS Blanc :

- 1 ensemble TV à 1,70m de hauteur (emplacement à valider avec le gestionnaire) :
 - o 1 prise TV.
 - o 1 PC 220V 16A+T.
 - o 1 prise RJ45 (cat 6).
- 6 PC 220V 16 A+T, réparties en plinthes,
- 4 PC 220V 16 A+T, réparties au sol,
- 1 RJ45 dans faux plafond pour borne wifi

Contrôle d'accès :

Il sera prévu un lecteur de badge sur béquille électronique offline de la marque SALTO.

Vidéosurveillance :

Il sera prévu une caméra de surveillance orientée vers le centre de la pièce.

Chauffage Ventilation Climatisation :

La température de cet espace sera gérée par split ou ventilo-convecteur au choix du Maître d'Ouvrage, de manière à respecter l'intervalle de confort suivant :

- Température minimum assurée de 19°C,
- Température maximum : écart de -7°C avec la température extérieure.

Cela sera valable dans une condition d'effectif suivant tableau en annexe.

Renouvellement d'air hygiénique suivant règlement sanitaire départementale de Gironde, suivant les effectifs du tableau en annexe.

4.8. LAVERIE

Au sol :

Idem 4.2.1, avec forme de pente pour évacuation des eaux jusqu'au(x) siphon(s) de sol.

Murs :

Faïence [immo_2_2_1_14_48]20x40 ou 30x60 de chez ARTE DECO ou équivalent dans la gamme Privilège du Maître d'Ouvrage, sur une hauteur de 1,50 m. Coloris et dimensions suivant carnet de décoration.

Deux couches de peinture acrylique velours, coloris dans la gamme du fabricant suivant carnet de décoration – au-delà du carrelage mural et sur les autres murs.

Plafonds :

Plafond acoustique démontable avec panneau hygiène performance à bord A en module 600 x 600 ou 1200 x 600 mm au choix du Maître d'Ouvrage, blanc sur ossature en T.

Éclairage :

Éclairage par spot LED type Downlight intégré dans le faux-plafond, sur détecteur de présence. Éclairage de sécurité suivant réglementation.

Menuiserie :

Huissierie métallique ou Bois.

Porte à âme pleine finition par deux couches de peinture acrylique.

Béquille. Ferme porte hydraulique. Cylindre mécanique.

Nombre de machines (non fournies par le Maître d'Ouvrage) :

Dimensionnement : 4 machines à laver + 4 sèche-linges.

Machines et sèche-linges non-dus par le Maître d'Ouvrage.

Équipements électriques :

Appareillage encastré ou en plinthe de SCHNEIDER ELECTRIC – OVALIS Blanc :

- 8 PC 220V 160A réparties dont :
 - o 4 à 30 cm de hauteur pour les machines à laver,
 - o 4 à 1,10 m de hauteur pour les sèche-linges,
- 2 PC 220V 16A en plinthe pour le confort,
- 1 PC 220V 10A à 1,20 m de hauteur pour la centrale,
- 1 prise RJ45 (raccordée à la baie en cat 6 avec accès internet ouvert) à 1,20m de hauteur pour la centrale.
- Gaines vides aiguillées reliant chaque prise (pour les machines à laver et sèche-linges uniquement) avec la centrale bancaire – gaines de 20mm.

Vidéosurveillance :

Il sera prévu une caméra de surveillance orientée vers le centre de la pièce.

Équipements sanitaires :

- 1 siphon de sol.
- 4 arrivées d'eau froide sur manchon 20-27mm, à 1,00 m de hauteur.
- 8 évacuations en PVC de 50mm en col de cygne à 80 cm du sol, avec clapet anti-retour.

Chauffage Ventilation Climatisation :

Selon réglementation en vigueur.

La VMC sera suffisamment dimensionnée pour permettre une ventilation suffisante du local

4.9. WC PMR

Au sol :

Idem 4.2.1.

Murs :

Idem 4.13.2.

1 rang de faïence entre le lave-main et le miroir.

Plafonds :

Idem 4.2.3

Éclairage :

Éclairage par spot LED type Downlight intégré dans le faux-plafond, sur détecteur de présence temporisé.

Éclairage de sécurité suivant réglementation.

Menuiserie :

Huisserie métallique ou Bois.

Porte à âme pleine finition par deux couches de peinture acrylique.

Béquille. Ferme porte hydraulique. Serrure à condamnation.

Équipements électriques :

Sèches main électrique suspendu.

1 PC 220V 16A+T à l'entrée.

Équipements sanitaires :

- Ensemble WC aux normes PMR.
- Barre d'appui.
- Lave-main avec miroir.

Chauffage Ventilation Climatisation :

Selon réglementation en vigueur.

4.10. LOCAL RÉSERVE

Au sol :

Idem 4.2.1.

Murs :

Peinture de propreté.

Plafonds :

Peinture de propreté ou faux-plafond non-démontable en BA13 ou démontable en dalles dimensions 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm au choix du Maître d'Ouvrage, blanc sur ossature en T apparente.

Éclairage :

Spots LED étanche, alimentation sur services généraux.

Commande par détecteur de présence.

Menuiserie intérieure :

Huisserie métallique ou Bois.

Porte à âme pleine finition par deux couches de peinture acrylique.

Béquille. Ferme porte hydraulique. Serrure sur organigramme.

Équipements électriques :

Appareillage encastré ou en plinthe.

Local réserve : 2 PC 220V 16A réparties, alimentation sur services généraux.

Contrôle d'accès :

Sans objet.

Équipements sanitaires :

Sans objet.

Chauffage Ventilation Climatisation :

Selon réglementation en vigueur.

4.11. LOCAL MÉNAGE

Au sol :

Carrelage 20x20 ou 30x30 cm U4P4 antidérapant de chez ARTE DECO, suivant carnet de décoration avec plinthes à gorge assorties.

Murs :

Peinture de propreté.

Carrelage 20x20 de chez ARTE DECO au pourtour du robinet de puisage des locaux ménage, suivant carnet de décoration.

Plafonds :

Peinture de propreté ou faux-plafond non-démontable en BA13 ou démontable en dalles dimensions 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm au choix du Maître d'Ouvrage, blanc sur ossature en T apparente.

Éclairage :

Spots LED étanche, alimentation sur services généraux.

Commande par détecteur de présence.

Menuiserie intérieure :

Huisserie métallique ou Bois.

Porte à âme pleine finition par deux couches de peinture acrylique.

Béquille. Ferme porte hydraulique. Serrure électrique sur organigramme et bouton moleté côté intérieur du local +1/2 cylindre mécanique de secours sur organigramme

Équipements électriques :

Appareillage encastré ou en plinthe de SCHNEIDER ELECTRIC :

1 PC 220V 16A étanche en saillie, alimentation sur services généraux.

Contrôle d'accès :

Il sera prévu un lecteur de la marque SALTO sur poignée de porte de type béquille électronique Offline.

Équipements sanitaires :

Vidoir ménager et robinet de puisage. Alimentation sur services généraux.

Chauffage Ventilation Climatisation :

Selon réglementation en vigueur.

4.12. CAGE D'ESCALIER

4.12.1. SOLS DES PALIERS

Finitions par deux couches de peinture de sol polyuréthane ou époxy.

4.12.2. MURS

Peinture de propreté.

4.12.3. PLAFONDS

Peinture de propreté.

4.12.4. ESCALIERS (MARCHES, CONTREMARCHES), LIMONS, PLINTHES, GARDE-CORPS

Finitions par deux couches de peinture de sol polyuréthane ou époxy sur marches et contremarches.

Remontée de peinture de sol sur le noyau central.

Garde-corps et mains courantes en acier peint.

4.12.5. CHAUFFAGE / VENTILATION

Non prévu dans le programme.

4.12.6. ÉCLAIRAGE

Éclairage au choix du Maître d'Ouvrage, commandes par détecteur de présence.

Alimentation sur les services généraux.

Éclairage de sécurité par blocs autonomes.

4.12.7. ACCESSOIRES

Échelle en aluminium pour accès en toiture terrasse, compris barre de fixation au droit de la trémie et étrier avec cadenas et protection anti-chutes.

Si nécessaire : colonnes sèches dans les escaliers. Prises extérieures ramenées en façades suivant exigences du Service d'instruction des Pompiers.

4.12.8. DÉSENFUMAGE

Pour tout escalier encloisonné : dispositif fermé en temps normal permettant, en cas d'incendie, une ouverture d'un mètre carré au moins assurant l'évacuation des fumées, si imposé par la réglementation incendie.

4.13. CIRCULATIONS, COULOIRS ET PALIERS DANS LES ÉTAGES

4.13.1. SOLS

Revêtement PVC GERFLOR - TARALAY Initial, classement UPEC U3SP3.
Plinthes de 100 mm de hauteur en sapin ou médium, peintes en blanc.

4.13.2. MURS

Préparation de support lisse sur béton ou plâtre puis deux couches peinture acrylique velours lessivable, coloris au dans la gamme du fabricant suivant carnet de décoration.
Baguettes d'angles aluminium pour protections des circulations.

4.13.3. PLAFONDS

En béton ou faux-plafond acoustique si nécessaire selon réglementations thermiques et acoustiques en vigueur et la qualité environnementale et performance énergétique visées par le Maître d'Ouvrage : dalles dimensions 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm au choix du Maître d'Ouvrage, blanc sur ossature en T apparente.

4.13.4. ÉLÉMENTS DE DÉCORATION

Non prévu au programme.

4.13.5. CHAUFFAGE

Non prévu dans le programme.

4.13.6. PORTES

Huisserie :

Métallique.

Portes à âme pleine finition par deux couches de peinture acrylique velours (coloris dans la gamme du fabricant suivant carnet de décoration).

Quincaillerie :

Serrure bec de cane.

Béquille de BEZAULT - JAZZ ou équivalent au choix du Maître d'Ouvrage.

Ferme porte hydraulique au choix du Maître d'Ouvrage.

Signalétique à tous les étages pour indiquer les niveaux.

4.13.7. ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Éclairage par applique murale et/ou spot dans le faux-plafond, sur détecteur de présence.

Deux prises de courant en gaine technique palière services généraux, sur circuit indépendant, réparties de sorte à respecter une distance maximale de 10m à une prise.

Éclairage par détecteur de présence sur palier.

Cheminement des réseaux CFO-CFA SG sur chemin de câbles dans les faux-plafonds des circulations du bâtiment.

4.13.8. GAINES TECHNIQUES

Ensemble des placards de gaines en bois ou mélaminé.

Fermeture par batteuse, et verrou à coulisse haut et bas.

Finition par deux couches de peinture acrylique en étages

4.14. LOGEMENT GARDIEN

Les dispositions prises pour le logement gardien respecteront les normes applicables aux logements.

4.14.1. SOLS ET PLINTHES

Sols et plinthes des placards et dressings identiques à ceux des pièces où ils se situent.

Dans le cas où un ballon d'eau chaude sanitaire ou/et un lave-linge seraient positionnés dans le placard ou dans le dressing sur le plan de vente, revêtement du sol du placard ou dressing identique à celui de la salle de bain / salle d'eau.

Barres de seuil ou profilé de transition au changement de revêtement ou changement de pièce au choix du Maître d'Ouvrage.

Sols et plinthes des entrées, séjours, dégagements, chambre, cuisine et salle d'eau / WC :

Carrelage en pose collée de ARTE DECO - SOL CARRELAGE 45x45 ou 60x60 cm dans la gamme Privilège du Maître d'Ouvrage, suivant carnet de décoration. Classement U3P3.

Plinthes de 70 mm de hauteur et 10 mm d'épaisseur en sapin ou en médium finition à peindre au choix du Maître d'Ouvrage – sauf dans la salle d'eau et WC en plinthe assorties.

Barres de seuil ou profilé de transition au changement de revêtement ou de pièce, au choix du Maître d'Ouvrage.

4.14.2. REVÊTEMENTS MURAUX (AUTRES QUE : ENDUITS, PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES)

Salles d'eau :

Carrelage 30x60 cm de chez ARTE DECO, dans la gamme Privilège du Maître d'Ouvrage :

- à hauteur d'huissierie au-dessus et au pourtour du receveur de la douche, y compris paillasse éventuelles.
- au-dessus du meuble vasque, entre le meuble vasque et le miroir³.
- sur les murs, situés à moins de 0,4 m à l'arrière et sur les côtés du meuble vasque en partant de l'axe de la robinetterie.

La hauteur de faïence / miroir sera d'au moins 60 cm à l'arrière et sur les côtés du meuble vasque.

Coloris suivant carnet de décoration.

4.14.3. PLAFONDS (SAUF PEINTURES, TENTURES)

Idem 2.3.

4.14.4. MENUISERIES EXTÉRIEURES

Idem 2.4.

4.14.5. FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

Idem 2.5.

4.14.6. MENUISERIES INTÉRIEURES

Idem 0.

4.14.7. SERRURERIE ET GARDE-CORPS

Idem 2.7.

4.14.8. PEINTURES, PAPIERS, TENTURES

Idem 2.8.

³ Si le miroir ne descend pas jusqu'au meuble vasque

4.14.9. ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

Cuisine :

Crédence en mélaminé, entre plan de travail et meubles hauts, y compris retours éventuels.

- Mobilier de cuisine :
 - o 1 Meuble bas de rangement sous évier 2 portes avec tablette intérieure
 - o 1 Meuble bas de rangement 1 porte avec tablette intérieure
 - o 1 Meuble bas emplacement four
 - o 1 Emplacement Lave-vaisselle (équipement fourni)
 - o Plan de travail dessus meubles bas et continuité dessus lave-vaisselle – en aggloméré hydrofuge stratifié, épaisseur 38mm avec réservation pour plaques vitrocéramiques et joint d'étanchéité rigide avec crédence
 - o Meubles hauts linéaire dito plan de travail, dont un meuble avec emplacement micro-ondes et un meuble avec emplacement hotte.
 - o 1 Emplacement réfrigérateur, hors plan de travail

Fonds de meuble + découpes pour passage des tuyauteries

Charnières de porte et coulisses équipées d'amortisseurs

Poignées des portes : métal

- Équipements de cuisine :
 - o 1 Réfrigérateur de couleur SILVER 210 litres avec compartiment congélateur 3*.
 - o 1 Micro-ondes encastrable.
 - o 1 Four
 - o 1 Hotte
 - o 1 Lave-vaisselle intégrable sous plan de travail
 - o 1 Plaque vitrocéramiques 4 feux avec coupe circuit et arrêt automatique 30 minutes.
 - o 1 évier 1 cuve / 1 égouttoir -120cm et robinetterie

Compris alimentation en EF et EC nécessaires et évacuation eaux usées.

Équipements sanitaires et plomberie :

Production et distribution idem 0

Appareils sanitaires :

- Douche carrelée sans ressaut, dimensions selon plan de vente.
- Barre de douche 600 mm + flexible 1,5 m + douchette 2 jets de chez AYOR.
- Paroi de douche fixe longueur 77 cm par 200 cm de hauteur de chez NOVELLINI ou équivalent dans la gamme Privilège du maître d'ouvrage.
- Meuble vasque NOJA 600 de chez SALGAR en finition anthracite dans la gamme Privilège du Maître d'Ouvrage comprenant une vasque en porcelaine blanche 615x460mm avec meuble sous vasque 2 portes battantes système « prise de main », une étagère intérieure, avec pieds, coloris suivant gamme du Maître d'ouvrage.
- Miroir de largeur identique au plan vasque, hauteur 90 cm environ à partir du plan vasque.
- Barres d'appui si nécessaire, avec renfort en cloison.
- Applique lumineuse au-dessus du miroir.

WC :

Cuvette blanche EOLIA de chez JACOB DELAFON sur pied, avec réservoir de chasse, bouton économiseur d'eau, et abattant double rigide blanc adapté à la cuvette. Cache tuyaux.

Robinetterie :

- Pour les vasques, lavabo et lave-mains :

Mitigeurs de GROHE - BAUEDGE, avec tirette de vidage, dotés d'un limiteur de débit et d'un limiteur de température.

- Pour les douches :

Mitigeurs thermostatiques de GROHE - GROHTHERM Douche avec bouton ECO et bouton STOP température.

Barre de douche 600 mm, douchette mono jet de GROHE - TEMPESTA 100 avec réducteur de débit 12 litres maximum et flexible chromé longueur 1,50 m. Barre d'appui pour les logements PMR.

Équipements Électriques :

- Type d'installation :

Installation encastrée.

Distribution faite par les colonnes montantes situées dans les gaines techniques des circulations.

Compteur individuel et disjoncteur situés dans le logement.

Relevé des compteurs individuels par lecture à distance des compteurs LINKY.

- Puissance à desservir : Puissance souscrite de 6 kVA.

- Équipement de chaque pièce :

Appareillage encastré de SCHNEIDER ELECTRIC – OVALIS Blanc.

Points lumineux équipés d'un socle DCL. Ampoules LED et douilles fournies.

Tableau électrique, inclus deux PC 16A+T, de SCHNEIDER ELECTRIC - RESI 9 en applique sur cloison ou encastré dans gaine technique logement avec porte de placard toute hauteur équipé selon nécessité et localisation de coffrets métalliques.

Système permettant de mesurer ou d'estimer mensuellement et d'afficher la consommation par type d'énergie (chauffage, production d'eau chaude sanitaire, réseau prises électriques, etc...) selon l'article 23 du décret 2010-1269 du 26/10/2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions.

PIÈCE	POINT LUMINEUX EN PLAFOND	APPLIQUE	PC 16A+T	CIRCUIT SPÉCIALISÉ PC 16A+T	PC 32A+T
Entrée	1 sur simple allumage ou, si la pièce est en L, 2 sur va et vient		1 + 1 si la surface est supérieure à 4 m ²		
Dégagement	1 sur simple allumage ou, si la pièce est en L, 2 sur va et vient		1 + 1 si la surface est supérieure à 4 m ²		
Salle d'eau	1 sur double commande avec l'applique	1 bandeau lumineux ou applique lumineuse	1 hors volume + 1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage ⁴	1 pour le lave-linge ⁵	
Cuisine	1 sur simple allumage	1 au-dessus du plan de travail sur allumage simple	1 en plinthe + 1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage + 4 au-dessus du plan de travail + 1 identifiée pour la hotte, au-dessus des plaques de cuisson	2 + 1 pour le lave-linge ⁴	1
Séjour	1 sur simple allumage ou, si le séjour dessert plusieurs pièces, va-et-vient à la jonction séjour/pièce		4 + 1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage + 1 supplémentaire par tranche de 4m ² à partir de 20m ² ⁶ + 2 supplémentaires destinés aux usages multimédias		
Chambre	1 sur simple allumage		3 + 1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage ⁷		

⁴ Pour salle d'eau accessible PMR

⁵ Si emplacement prévu au plan de vente

⁶ Lorsque la cuisine est ouverte sur le séjour, la surface du séjour est égale à la surface totale moins 8 m².

⁷ Pour la chambre accessible PMR

- Sonnerie de porte palière :
Sans objet.

Chauffage-Ventilation :
Idem 0

Placards :
Implantation placard(s) suivant plan.
Une étagère en revêtement mélaminé blanc y compris sur chant, posée à 1,80 m de hauteur. Une tringle penderie chromée sur 2/3 du placard et un aménagement de 2 étagères en revêtement mélaminé blanc sur 1/3 du placard.

Équipement De Télécommunication :
Idem 0.

- Radio – TV
Raccordement au réseau câblé de la ville ou antenne hertzienne ou parabole double tête selon choix du Maître d'Ouvrage.
Si réseau câblé: l'installation sera réalisée en conformité avec le cahier des charges technique du concessionnaire.
Réception FM sous réserve de la souscription par l'acquéreur d'un abonnement spécifique
Deux prises TV/radio, une dans le séjour et une dans la chambre.

- Téléphone :
Deux prises RJ45 juxtaposées et interconnectées dans le séjour, à proximité d'un socle de prise de courant 16A.
Une prise RJ45, à proximité d'un socle de prise de courant 16A dans la chambre principale.
Dans le tableau électrique du logement, boîtier de brassage DTI agréé France Télécom et boîtier de communication VDI compatible avec la fibre optique.

- Fibre optique
Sans objet

- Autres équipements :

Détecteur avertisseur autonome de fumée (DDAF)
Respect de la loi n°2010-238 du 09 Mars 2010 et du décret du 11 Janvier 2011 relatifs à l'obligation d'installation de détecteurs de fumée dans les lieux d'habitation. Installation d'un détecteur de fumée normalisé par logement, de préférence dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres. Les détecteurs de fumée installés dans les logements seront munis de marquage CE et certifié NF DAAF, marquage assurant le respect de la norme européenne harmonisée NF EN14604, Fixation mécanique par vis et cheville

Domotique :
Non prévu dans le programme.

Contrôle d'accès :
Sans objet.

4.15. LOCAUX TECHNIQUES

4.15.1. RÉSERVE TECHNIQUE

Sans objet.

4.15.2. LOCAL VDI

Au sol :

Idem 4.1.1.

Murs :

Béton ou doublage avec préparation de support, et peinture de propreté.

Plafonds :

Peinture de propreté ou faux-plafond en dalles dimensions 600 x 600 mm blanc sur ossature en T apparente.

Éclairage :

Hublot étanche ou spots, alimentation sur services généraux.

Commande par détecteur de présence.

Menuiserie :

Huisserie métallique ou Bois.

Porte à âme pleine finition par deux couches de peinture acrylique.

Béquille. Ferme porte hydraulique. Serrure sur organigramme.

Équipements électriques :

- Prise PC16A+T et baies de brassages 42 U (dimensions : 600 x 600 mm)
- Elle sera sur réseau ondulé et pourra recevoir un système de vidéoprotection – onduleur à charge du maître d'ouvrage
- Réception des antennes hertziennes / satellite pour distribution dans les logements
- 4 Prises DTIO, prévoir deux bandeaux de prises et deux étagères
- Box Orange pour le téléphone +switch
- Box Prestataire WIFI +switch
- Câbles en catégorie 6 (repérés) pour les bornes wifi (alimentation POE) depuis la baie de brassage jusqu'aux GTL et dans les faux plafonds des espaces communs.
- Adduction jusqu'au local en fibre 4 brins + câble multipaire 14 paires de cuivre
- PBO 8 brins à proximité de la baie
- Enregistreur vidéo de marque DAHUA via serveur dans la baie informatique à la charge du maître d'ouvrage
- Switch POE pour alimentation des caméras de surveillance
- Climatiseur sur télécommande (ne pas le placer au-dessus de la baie de brassage) point validé avec le l'étude thermique.

Étiquetage à prévoir

Chauffage Ventilation Climatisation :

Un système de rafraîchissement sera installé.

4.15.3. CHAUFFERIE

Non prévu dans le programme

4.15.4. SOUS-STATION

Sous réserve des études et des préconisations du concessionnaire :

Sol, plafonds :

Béton brut.

Murs :

Béton brut

ou doublage avec préparation de support et peinture de propreté.

Éclairage :

Par hublot étanche, alimentation sur services généraux.

Présence de commandes d'éclairage par détecteur de présence.

Menuiserie :

Porte métallique avec serrure de sûreté A2P2* et ferme-porte, tôle de protection intérieure. Bouton moleté côté intérieur du local.

Équipements :

Siphon de sol.

1 PC étanche en saillie, alimentation sur services généraux.

Ventilation :

Ventilation mécanique ou aération naturelle selon réglementation en vigueur.

4.15.5. LOCAL ADDUCTION D'EAU POTABLE

Sans objet.

Équipements spécifiques localisés dans la sous-station.

4.15.6. LOCAL SPRINKLAGE

Sans objet.

4.15.7. LOCAL TRANSFORMATEUR EDF

Local préfabriqué en extérieur.

Prestations suivant études et préconisations du concessionnaire.

4.15.8. LOCAL FIBRE (SRI)

Sol, plafonds :

Béton brut.

Murs :

Béton brut

ou doublage avec préparation de support et peinture de propreté.

Éclairage :

Par hublot étanche, alimentation sur services généraux.

Présence de commandes d'éclairage par détecteur de présence.

Menuiserie :

Porte métallique avec serrure de sûreté A2P2* et ferme-porte, tôle de protection intérieure. Bouton moleté côté intérieur du local.

Équipements :

1 PC en saillie, alimentation sur services généraux.

5. ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX DE L'IMMEUBLE

5.1. ASCENSEURS

Caractéristiques techniques

1 cabine 630 kg - 8 personnes, 800 kg ou 1 000 kg suivant contraintes techniques. Vitesse variable sans dispositif de réduction de vitesse. Manœuvre de type « collectif descente ». Moteur électrique

Cabine :

Métallique avec revêtement intérieur au choix du Maître d'Ouvrage et un miroir mi-hauteur sur l'une des faces.

Sol identique au revêtement du rez-de-chaussée.

Main courante et plinthes en alu ou en inox brossé.

Tableau de commande avec boutons et indicateurs lumineux.

Éclairage par spots en plafond.

Crochets de fixation et bâche de protection pour chaque appareil.

Portes palières :

Portes à ouverture automatique en acier avec une finition peinture, sauf RDC finition inox brossé.

À tous les niveaux bouton d'appel sur palier.

Téléalarme :

Système téléalarme avec transmetteur raccordé au réseau des TELECOM pour liaison avec une centrale de télésurveillance 24 h / 24 h afin d'assurer une liaison phonique avec le poste de permanence. Un contact-clé Vigik sur la platine interphone de chaque immeuble permettra l'ouverture de la porte des halls par les dépanneurs.

5.2. SOUS-STATION EAU CHAUDE

Raccordement sur sous-station du concessionnaire pour l'eau chaude sanitaire.

5.3. TÉLÉCOMMUNICATIONS

Respect du cahier des charges technique du gestionnaire annexé à la présente notice, sauf dispositions réglementaires contraires ou impositions des concessionnaires.

5.3.1. TÉLÉPHONE

Cf. paragraphe 5.3.3.

5.3.2. T.V. ET RADIO

Installation d'une antenne hertzienne.

5.3.3. FIBRE

Raccordement sur réseau.

5.3.4. VIDÉOSURVEILLANCE

Installation d'un système de vidéosurveillance de marque DAHUA afin de sécuriser la résidence.

Câblage de l'installation jusque dans la baie informatique et pose des caméras y compris la fourniture des caméras, enregistreur, écran de visualisation et onduleur dans le local VDI.

La vidéoprotection sera à mettre en place avec les équipements suivants :

- Enregistreur IP (30% de réserve)
- Report sur écrans fixes réception + bureau direction
- Renvoi dans bureau direction pour suivre au réel ce qui se passe dans le hall

6 caméras à installer comme suivant :

- Espaces partagés : caméras dirigées vers le centre de la pièce : salle de vie commune (avec vue sur la cuisine et l'accès au balcon), salle de fitness, salle de co-working, laverie,
- Issues : caméras dirigées vers la sortie : Hall, couloir logements RDC.

Caméras raccordées en IP POE.

Affichage règlementaire correspondant.

5.4. RÉCEPTION, STOCKAGE ET ÉVACUATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Stockage des ordures dans locaux déchets. Tri sélectif. Évacuation par containers adaptés au tri sélectif et aux préconisations de la Ville.

5.5. VENTILATION MÉCANIQUE DES LOCAUX

Suivant dispositions précédemment décrites.

5.6. SIGNALÉTIQUE

Signalétique réglementaire par Eiffage Immobilier.

L'ensemble de la signalétique décrite ci-dessous est pris en charge par le promoteur :

- Portes des logements,
- Portes du hall d'entrée,
- Plaque de la résidence (1 ensemble),
- Portes des locaux communs et escalier (sur une face),
- Indication des étages sur palier d'arrivée de chaque niveau (palier principal d'ascenseur),
- Plan de sécurité A4 sous plexiglass,
- Numérotation des boîtes à lettres,
- Panneau de consigne de tri du local OM.

La signalétique sera réalisée en stickers suivant la charte graphique du gestionnaire.

Toute signalétique complémentaire sera prise en charge par le gestionnaire, ainsi que les éventuelles demandes d'autorisation correspondantes.

Une attente électrique sera prévue pour alimentation de l'enseigne du gestionnaire. Position à définir avec ce dernier. Cette attente sera positionnée au-dessus de la porte du Hall. Les autorisations correspondantes restent de la responsabilité du gestionnaire.

5.7. CLÉS / ORGANIGRAMME

Organigramme à valider par le gestionnaire : prévoir 1 pass général (x3), 1 pass technique (x5) et 1 pass ménage (x5). Les espaces communs seront accessibles par système SALTO suivant descriptions de l'article 4.

5.8. ALIMENTATION EN EAU**5.8.1. COMPTAGES GÉNÉRAUX**

Compteur situé dans le local sous-station.

5.8.2. SUPPRESSEURS, RÉDUCTEURS ET RÉGULATEURS DE PRESSION

Selon nécessité, limitation de la pression à l'entrée de l'installation à 3 bars avec un réducteur de pression. Suppresseur suivant nécessité.

5.8.3. COLONNES MONTANTES

Depuis comptage général, distribution en tube multicouche ou PVC, compris vannes d'isolement en parties communes ; repérage en pieds de colonne. Dispositif anti-bélier en tête de colonne.

5.8.4. BRANCHEMENTS PARTICULIERS EF

Robinet d'arrêt à boisseau sphérique à prévoir dans gaines palières.

5.9. ALIMENTATION EN GAZ

Non-prévu dans le programme.

5.10. ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ**5.10.1. COMPTAGES DES SERVICES GÉNÉRAUX**

Un comptage tarif jaune pour les services généraux de la résidence (compris sous comptage ascenseur) situé dans un placard TGBT dédié avec porte équipée d'une serrure sur organigramme.

5.10.2. COLONNES MONTANTES

Dans la gaine technique des services généraux sur palier.

5.10.3. BRANCHEMENTS ET COMPTAGES PARTICULIERS

Un comptage Tarif Bleu par appartement raccordé à la colonne de distribution ENEDIS dans la gaine technique sur palier.

6. PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1. LOCAL DES ORDURES MÉNAGÈRES

Stockage à prévoir suivant impositions de la Ville.

Sol :

Dallage ou plancher en béton armé surfacé ou enrobé, selon contraintes techniques, avec forme de pente.

Murs :

Grilles ou métal déployé.

Couverture :

Couverture en dalle béton ou bac acier.

Éclairage :

Éclairage au choix du Maître d'Ouvrage, commandes par détecteur de présence.

Alimentation sur les services généraux.

Menuiseries :

Portillon métallique ajouré ou structure métallique recouverte de métal déployée.

Ferme porte hydraulique. Fermeture par ventouse électromagnétique ou gâche électrique avec commande d'ouverture par badge, au choix du Maître d'Ouvrage + 1/2 cylindre mécanique de secours

Équipements :

Poste de lavage : point d'eau équipé d'un robinet d'arrêt avec raccord au nez, alimentation sur services généraux.

Siphon de sol.

1 PC étanche en saillie, alimentation sur services généraux.

Vidéosurveillance :

Pas de caméra de vidéosurveillance prévue.

Contrôle d'accès :

Lecteur de la marque SALTO sur poignée de porte de type béquille électronique Offline ou lecteur filaire.

6.2. LOCAUX VÉLO

Sol, Murs, Couverture :

Idem 6.1.

Éclairage :

Idem 6.1.

Menuiseries :

Idem 6.1.

Équipements :

Dispositifs fixes permettant de stabiliser et d'attacher les vélos par le cadre et au moins une roue.

Vidéosurveillance :

Pas de caméra de vidéosurveillance prévue.

Contrôle d'accès :

Lecteur de la marque SALTO sur poignée de porte de type béquille électronique Offline ou lecteur filaire.

6.3. VOIRIES ET PARKINGS

2 places de stationnement aérien dédiées au gestionnaire :

6.3.1. SOLS

Chaussée :

Enrobé

Place de stationnement :

Place PMR en enrobé et la seconde place en dalle béton à engazonner.

Sigle handicapé et matérialisation des circulations piétons selon réglementation.

Bandes de délimitation peintes et numérotation des emplacements au sol et fléchage du sens de circulation.

6.3.2. ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Sas d'accès piétons :

Sans objet.

Parking :

Éclairage réglementaire au choix du Maître d'Ouvrage.

Respect du décret et de l'arrêté en date du 23 décembre 2020 relatifs aux caractéristiques minimales des dispositifs d'alimentation et de sécurité des installations de recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables :

Pré-équipement (fourreaux ou chemins de câbles) de 100 % des places de parking pour les points de recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Le tableau général basse tension est dimensionné de façon à pouvoir alimenter au moins 20 % de la totalité des places de stationnement, avec un minimum d'une place.

6.3.3. ACCESSOIRES

Sans objet.

6.4. CIRCULATION DES PIÉTONS

6.4.1. ACCÈS IMMEUBLES

Cheminements entre la limite foncière et la porte d'accès du Hall en béton.

6.4.1. COURSIVE EXTÉRIEURE

Sans objet.

6.5. ESPACES VERTS

6.5.1. JARDIN SUR DALLE

Sans objet.

6.5.2. CHEMINS DE PROMENADE

Sans objet.

6.6. AIRES DE JEUX ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Non prévu au programme.

6.7. ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

6.7.1. SIGNALISATION DE L'ENTRÉE DE L'IMMEUBLE

Non prévu au programme – identification par l'éclairage du Hall.

6.7.2. VOIRIES, ESPACES VERTS

Non prévu au programme.

6.7.3. CHEMINS DE PROMENADE

Sans objet.

6.8. CLÔTURES

Non-prévu au programme.

6.9. RÉSEAUX DIVERS

6.9.1. EAU POTABLE

Raccordement depuis le comptage général.

6.9.2. GAZ

Non-prévu au programme.

6.9.3. ÉLECTRICITÉ DU RÉSEAU

Le raccordement basse tension sera effectué à partir du poste de transformation public ou du coffret de façade.

6.9.4. POSTE D'INCENDIE, EXTINCTEURS

Bouche d'incendie suivant nécessité et extincteurs suivant réglementation.

6.9.5. ÉGOUTS

Raccordement sur réseau public.

6.9.6. ÉPURATION DES EAUX

Non prévu dans le programme.

6.9.7. TÉLÉCOMMUNICATIONS

Raccordement d'une fibre FTTO pour alimenter le réseau WIFI pour les étudiants et une fibre optique FTTH pour le réseau interne NEMEA. Ces raccordements fibre seront réalisés depuis le local SRI.

6.9.8. DRAINAGE DU TERRAIN

Non prévu dans le programme.

6.9.9. ÉVACUATION DES EAUX DE PLUIE ET DE RUISSELLEMENT SUR LE TERRAIN, ESPACES VERTS, CHEMINS ETC...

Évacuation depuis les entrées d'eau en pieds de bâtiments vers le réseau EP public, avec mise en œuvre d'un dispositif de rétention si les réglementations départementales et ou communale l'exigent.

6.9.10. RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN (RCU)

Raccordement depuis la sous-station livrée par le concessionnaire pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage.

Fait à Bordeaux
Date :

Le(s) Réservataire(s)

Le Réservant

7. TABLE DES ANNEXES

Annexe 01 Tableau de prestations des cabines HVA

Annexe 02 Tableau d'effectif des locaux à usage commun

ANNEXE 1 – TABLEAU DE PRESTATIONS DES CABINES HVA

Salles d'Eau non-PMR :

N°BM	Désignation	Référence	Fournisseur	Quantité	Unité
BM1	Huisserie métallique 830x2040 - chants droits - cloison de 72 - laquée RAL9010 - 3 paumelles universelles	HM-T7-830-CD-3P	HVA CONCEPT	1	U
BM2	Porte âme alvéolaire 830x2040 - chants droits - pré-peinte - 3 paumelles universelles - Usinage BCC axe à 50 (serrure non fournie)	PAA-CD-3P-830	HVA CONCEPT	1	U
BM3	Serrure à larder BCC, Axe à 50mm, blanc	002482	POINT P	1	U
BM4	Seuil INOX sur mesure	Sur mesure	HVA CONCEPT	1	U
BM5	Peinture plafond, coloris blanc	DEXACRYL VELOURS	PLASDOX	2.49	M²
BM6	Revêtement de sol en PVC souple (sans plinthe) U4P3	TARALAY INITIAL CONFORT 43	GERFLOR	1.55	M²
BM7	Revêtement mural en faïence Format au choix : 20x25, 20x30, 20x40, 25x40, 20x50 et 25x50 Coloris au choix : blanc brillant, blanc mat, blanc brillant bosselé, beige 030, beige 050, gris clair 100 et gris moyen 120	SERIE 1	CERTECA	7.01	M²
BM8	Plinthe en grès cérame non émaillé, 100x300mm, Associées au carrelage Taurus Color	PLINTHES 10X30	RAKO	2.9	Ml
BM9	Peinture murale, coloris blanc	DEXACRYL VELOURS	PLASDOX	6.55	M²
BM10	Meuble vasque NOJA 600 comprenant une vasque en porcelaine blanche 615x460mm avec meuble sous vasque 2 portes battantes système "prise de main", une étagère intérieure, sans pieds, coloris Blanc Brillant, Black S, Blue S, Green S, Red S, Chêne Africain, Chêne Naturel, Noyer Maya, avec jeu de 2 pieds chromés	NOJA 600	SALGAR	1	U
BM11	Miroir à coller, JPP ép.4mm	600X1000	GLACES ET MIROIRS	1	U
BM12	Mitigeur lavabo monocommande taille S BauEdge, avec tirette et garniture de vidage	23559000	GROHE	1	U
BM13	Bonde de lavabo à grille	0201031	NICOLL	1	U
BM14	Siphon lavabo blanc standard Ø32mm	0201001	NICOLL	1	U
BM15	Patère murale en nylon, Ø40mm - Nylon Care	0305000	NORMBAU	3	U
BM16	Pack WC à poser EOLIA, en céramique, avec abattant rigide à charnières en plastique, 3/6L, SH, NF, blanc	E0403-00	JACOB DELAFON	1	U
BM17	Mitigeur de douche thermostatique Grotherm 500, chromé	34795000	GROHE	1	U
BM18	Ensemble de douche sur barre 700mm + Flexible 1,75m + Doucheette 2 jets Ø120 mm, porte-savon, chromé	13616	AYOR	1	U
BM19	Receveur de douche rectangulaire, Verseau 2, 1200x800x100mm, en grès blanc, NF	3701527	ALTERNA	1	U
BM20	Masquette Forex avec grille d'aération	-	HVA CONCEPT	1	U
BM21	Bonde de douche Ø90mm, sortie horizontale	0205700	NICOLL	1	U
BM22	Paroi de douche, 1 battante L.1200mm + 1 fixe L500mm, ouverture vers l'intérieur et l'extérieur, Profilés silver, Verre trempé transparent, ht.2000mm, ext.1170-1200mm.	FAST6H80-1B	NOVELLINI	1	U
BM23	Spot TBTS, IP65, Classe II, Blanc	DO40303	INDOGO	1	U
BM24	Prise simple OVALIS, blanc	S320059 + S320702	SCHNEIDER	1	U
BM25	Interrupteur simple va-et-vient OVALIS, blanc	S320204 + S320702	SCHNEIDER	1	U
BM26	Sortie de câble à vis, IP44, blanc	700983 + 670400	BIZLINE	1	U
BM27	Sèche-serviettes électrique 300W, THINAE SLIM 730x400mm, IP44, NF, blanc	RSEF030S1	NEOMITIS	1	U
BM28	Bouche de ventilation Hygroréglable Curve S, 5-45/30m³/h, Ø125mm, à détection de présence. Pour Bain+WC	11015149	ALDES	1	U
BM29	Interface 230V / 9V pour bouche VMC	11015280	ALDES	1	U
BM30	Kit EU Lavabo + Douche (receveur)	Kit EU 3	HVA CONCEPT	1	Ens
BM31	Kit EV WC	Kit EV 1	HVA CONCEPT	1	Ens
BM32	Kit plomberie PER pour configuration SdB Douche/Lavabo/WC	Collecteur 2EC+3EF	HVA CONCEPT	1	Ens
BM33	Pieuve ADCA	0	Forfait MOD et boîte étanche	1	U

Salles d'Eau PMR :

N°BM	Désignation	Référence	Fournisseur	Quantité	Unité
BM1	Huisserie métallique 930x2040 - chants droits - cloison de 72 - laquée RAL9010 - 4 paumelles universelles	HM-T7-930-CD-4P	HVA CONCEPT	1	U
BM2	Porte âme alvéolaire 930x2040 - chants droits - pré-peinte - 4 paumelles universelles - Usinage BCC axe à 50 (serrure non fournie)	PAA-CD-4P-930	HVA CONCEPT	1	U
BM3	Serrure à larder BCC, Axe à 50mm, blanc	002482	POINT P	1	U
BM4	Seuil INOX sur mesure	Sur mesure	HVA CONCEPT	1	U
BM5	Peinture plafond, coloris blanc	DEXACRYL VELOURS	PLASDOX	4.17	M²
BM6	Revêtement de sol, Grès cérame non émaillé, 300x300, R108 Coloris au choix : 06 Grey, 10 Ivory, 03 Light Grey, 07 Dark Grey, 19 Black, 25 Tobacco, 11 White	TAURUS COLOR	RAKO	5.67	M²
BM7	Revêtement mural en faïence Format au choix : 20x25, 20x30, 20x40, 25x40, 20x50 et 25x50 Coloris au choix : blanc brillant, blanc mat, blanc brillant bosselé, beige 030, beige 050, gris clair 100 et gris moyen 120	SERIE 1	CERTECA	9.21	M²
BM8	Plinthe en grès cérame non émaillé, 100x300mm, Associées au carrelage Taurus Color	PLINTHES 10X30	RAKO	3.56	Ml
BM9	Peinture murale, coloris blanc	DEXACRYL VELOURS	PLASDOX	8.05	M²
BM10	Meuble sous plan vasque, florence C+, amovible sur roulette, en panneau mélaminé, hydrofuge, 2 portes sur charnières avec amortisseurs, blanc	SBSSFLOM0600E	SIBO	1	U
BM11	Plan vasque de synthèse avec vasque incorporée, 600x550mm	SBPVMCDN0600	SIBO	1	U
BM12	Miroir à coller, JPP ép.4mm	600X1000	GLACES ET MIROIRS	1	U
BM13	Mitigeur lavabo monocommande taille S BauEdge, avec tirette et garniture de vidage	23559000	GROHE	1	U
BM14	Bonde de lavabo à grille	0201031	NICOLL	1	U
BM15	Siphon lavabo blanc standard Ø32mm	0201001	NICOLL	1	U
BM16	Patère murale en nylon, Ø40mm - Nylon Care	0305000	NORMBAU	3	U
BM17	Pack WC à poser EOLIA, en céramique, avec abattant rigide à charnières en plastique, 3/6L, SH, NF, blanc	E0403-00	JACOB DELAFON	1	U
BM18	Poignée de maintien coudée 135°, en acier thermolaqué blanc 400x400mm, 3 points de fixation - Série EcoCare	1464330	NORMBAU	1	U
BM19	Mitigeur de douche thermostatique Grotherm 500, chromé	34795000	GROHE	1	U
BM20	Ensemble de douche sur barre 700mm + Flexible 1,75m + Douchette 2 jets Ø120 mm, porte-savon, chromé	13616	AYOR	1	U
BM21	Rail de douche en profilé alu, droit, L.1190mm.	KS119	HALTOFLAME	1	U
BM22	Rideau de douche textile plombé, blanc, H.2250 x L.1200mm	1200x2250mm	GEFPLAST	1	U
BM23	Spot TBTS, IP65, Classe II, Blanc	DO40303	INDOGO	1	U
BM24	Prise simple OVALIS, blanc	S320059 + S320702	SCHNEIDER	1	U
BM25	Interrupteur simple va-et-vient OVALIS, blanc	S320204 + S320702	SCHNEIDER	1	U
BM26	Sortie de câble à vis, IP44, blanc	700983 + 670400	BIZLINE	1	U
BM27	Sèche-serviettes électrique 300W, THINAE SLIM 730x400mm, IP44, NF, blanc	RSEF030S1	NEOMITIS	1	U
BM28	Bouche de ventilation Hygroréglable Curve S, 5-45/30m3/h, Ø125mm, à détection de présence. Pour Bain+WC	11015149	ALDES	1	U
BM29	Interface 230V / 9V pour bouche VMC	11015280	ALDES	1	U
BM30	Kit EU Lavabo + Douche (receveur)	Kit EU 3	HVA CONCEPT	1	Ens
BM31	Kit EV WC	Kit EV 1	HVA CONCEPT	1	Ens
BM32	Kit plomberie PER pour configuration SdB Douche/Lavabo/WC	Collecteur 2EC+3EF	HVA CONCEPT	1	Ens
BM33	Pieuvre ADCA	0	Forfait MOD et boîte étanche	1	U

ANNEXE 2 – TABLEAU D'EFFECTIF DES LOCAUX À USAGE COMMUN

RESUME DES EFFECTIFS COMPOSTELLE - NEMEA	
	Effectif en nombre
LOCAUX A USAGES COMMUNS	
Salle de vie (incluant coin kitchenette)	19
Fitness	10
Co-working	10
Laverie	*
Acc. Intendance	2
Sanit PMR	*
local ménage	*
Pas de vidoir au RDC	
L'effectif maximum n'étant pas simultané dans chaque local, un coefficient de foisonnement de 70% sera appliqué sur le dimensionnement des installations.	
* : renouvellement d'air calculé forfaitairement selon l'usage du local conformément au RSD de Gironde.	